



Liminaire *CSA local du 17 novembre 2023 - DDFiP des Vosges*

*Monsieur le Président*

Ce CSA se tient dans un contexte économique et social complexe avec les sujets de pouvoir d'achat, d'évolution de la rémunération avec la notion de mérite en filigrane et une nouvelle évolution de la DGFIP avec la déclinaison du Cadre d'objectifs et de moyens pour les années 2023/2027.

À ce contexte, à plus d'un titre anxiogène pour les personnels, de défiance envers les responsables administratifs, est venue s'ajouter la gestion du dysfonctionnement de l'application GMBI, entre autres !, qui a mené les personnels à assurer un service public dégradé dû à un manque de moyens tant humains que budgétaires, à un manque d'anticipation, mais aussi au dogme du numérique de notre administration.

Face à ce contexte, 2 solutions s'offrent à la DGFIP et, par déclinaison aux directions locales, soit faire la politique de l'autruche soit réparer les dégâts cumulés depuis des années.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'état d'urgence dans les différents domaines (rémunération, évolutions des missions et des structures, conditions de travail...) oblige la direction à répondre aux alertes multiples officialisées dans différents rapports, comme l'observatoire interne ou l'enquête faite par l'IFOP à la demande du Ministre de l'époque Gabriel Attal.

Ainsi la langue de bois et le renvoi à d'autres responsables ne peuvent plus être acceptés par l'ensemble des personnels.

La Direction Générale a ouvert le 12 septembre dernier des négociations pour faire évoluer le régime indemnitaire, faire progresser les promotions et améliorer le cadre de vie. Ces négociations se finiront le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Solidaires Finances Publiques, avec l'ensemble des organisations syndicales (OS) représentatives, compte bien que l'engagement professionnel de l'ensemble des personnels soit enfin reconnu et soit à la hauteur des attentes des agents qui sont et font la DGFIP.

Déjà, pour un 1<sup>er</sup> bilan, une prime dite « GMBI », d'un montant de 500€, a été validée de force par le Directeur Général (DG) mais pas acceptée par les OS représentatives. Du coup, il n'est pas besoin de sortir des grandes écoles pour constater l'injustice notoire que cette prime génère :

- 74000 agents et agents de la DGFIP sont écartés.es d'office du bénéfice d'une prime exceptionnelle
- les conditions d'attribution de cette prime nous laisse très dubitatifs

Au plan local, et comme il s'agit d'un point de ce CSAL, nous demandons le détail de l'attribution de cette prime c'est-à-dire qui et pourquoi ?

Une autre obligation se présente à vous, celle de la transparence envers vos personnels sur la déclinaison du Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) au plan local.

L'objectif selon le DG lui-même dans son discours sur la méthode spécial COM est de donner de la lisibilité et de la visibilité aux personnels sur les évolutions des missions de la DGFIP.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette exigence est nécessaire pour que chacun et chacune puisse se projeter dans son futur professionnel et retrouve sens dans sa vie professionnelle.

Aussi, Solidaires Finances Publiques vous demande d'apporter les réponses aux attentes légitimes des personnels.

Ainsi, en matière de gestion de la fiscalité des particuliers, pouvez-vous nous indiquer quel est l'avenir des SIP, quelles sont les missions qui seront dévolues aux agentes et agents ?

Au-delà de l'évolution des missions, pouvez-vous nous dire quelles structures pour quelles missions et quelles conséquences en termes de conditions de travail, et d'évolution de l'immobilier ?

En matière de fiscalité professionnelle, le démantèlement se poursuit, cassant les chaînes de travail avec la mise en place des centres de contact professionnels. Alors comment intégrer le transfert des recettes fiscales des Douanes vers la DGFIP sans moyens suffisants alors que les enjeux budgétaires sont colossaux ?

Dans ce domaine, nous avons les mêmes questions : quelle organisation des missions ? Quelle évolution des structures ?

A cela s'ajoute dans la sphère du contrôle fiscal (CF) la déclinaison du plan anti-fraude version Gabriel Attal. Comment vont s'organiser la mission, les structures du CF entre accompagnement avec les relances proactives, les objectifs de la programmation et les listes DM et la volonté d'augmenter le contrôle du patrimoine ?

Sachant en plus, l'ajout des 1500 ETP dédiés au CF au cours des 4 prochaines années et avec, malgré tout, 3000 suppressions d'emplois pour la même période au sein de la DGFIP, ce seront les DDFIP/DRFIP qui vont les financer. Quel en sera le prix pour la DDFIP des Vosges ?

Concernant les missions foncières et cadastrales, le développement des outils numériques tels que le foncier innovant, le fiasco GMBI, l'arrivée de la taxe d'urbanisme dans un flou total (dont on pourrait croire qu'il est organisé) ont et vont modifier également les chaînes de travail.

Et pour les services de la gestion publique, le COM déroule une nouvelle dégradation des missions avec l'allègement du contrôle hiérarchisé de la dépense, la multiplication des services de la gestion financières et des services de facturation. Sur ce sujet les MAUX créent les mêmes interrogations...

Quant aux services informatiques, le rattrapage de la dette informatique se fait dans un contexte de sous-emplois, d'externalisation et de nouvelles réorganisations... Nous avons donc les mêmes questions.

Pour les missions transverses notamment les services RH, la poursuite de l'éloignement des services RH des personnels ne permet pas de rassurer ces derniers.

Pour conclure sur ce COM 2023/2027 qui voulait donner de la visibilité aux personnels, Solidaires Finances Publiques ne peut que constater que l'exercice de communication est raté.

**Monsieur le président , il est de votre responsabilité et celle de la direction générale d'être clair et concret sur les évolutions des missions et des structures, de fournir les fiches d'impact de ces évolutions (missions, structures, conditions de travail, immobilières) aux représentants et représentantes du personnel notamment dans les formations spécialisées.**

Au plan local :

- Pour rester dans la transparence, suite aux dernières mutations et aux dernières embauches d'agents.es contractuels.les, cela fait près d'un mois que nous avons demandé le TAGERFIP réactualisé avec le détail des affectations.

A ce jour, nous n'avons eu aucunes réponses...

Le dialogue social passe également par l'échange de ces informations.

En effet, même si les CAP Locales ont été supprimées par la volonté du gouvernement, il n'en demeure pas moins qu'il existe toujours des règles à respecter en matière de mutations, portées par les lignes directrices de gestions (LDG), et nul n'est à l'abri d'une erreur !

Pour faire notre travail de représentant du personnel, en toute transparence, nous avons besoin de ces éléments indispensables.

- autre point qui reste très flou et sur lequel nous demandons des informations concrètes : il concerne l'anonymisation des personnels qui exercent des missions très sensibles (CCA, service d'accueil, CF, etc...). Qu'en est-il ?

- concernant la journée du 10 mai 2024 qui pourrait être un pont accordé à toutes et tous, c'est bien la 1ère fois, depuis des années, que la DDFIP des Vosges ne le propose pas à ces agents.es et ne se préoccupe pas de leur bien être.

En effet, cette pause, au milieu de la campagne d'Impôt sur le Revenu, permet à toutes et tous de profiter de quelques jours de repos bien mérités afin que le service public dédié demeure d'excellente qualité jusqu'à la fin de cette mission.

Mais nous en discuterons davantage lorsqu'on abordera ce point très délicat et qui crispe au plus haut point les personnels de la DDFIP.

***Monsieur le Président***, vous l'aurez compris Solidaires Finances Publiques ne lâchera rien de ce qui a fait son identité, son authenticité. Nous continuerons plus que jamais en 2023 à nous mobiliser pour une DGFIP renforcée, reconnue, réhumanisée au service de l'intérêt général ainsi que des agents.es de la DGFIP, de la justice fiscale, sociale et environnementale et pour un monde meilleur, plus juste, plus humain, plus solidaire.